

# Les Arquebusiers des Isles de Marennes

Association loi 1901, affilié à la Fédération Française de Tir sous le N° de CLUB:1717003

## DEMANDE D'ADHESION 2°CLUB -SAISON 2025-2026

*Prière d'écrire lisiblement en caractère d'imprimerie*

<b>CLUB DU LICENCIE :</b>	<b>N°LICENCE:</b>	
M/Mme/Mlle :NOM:	Prénom:	
Nom de Jeune Fille:		
Date de naissance:	Lieu de naissance:	Dépt:
Pour les étrangers : Nationalité:		Pays:
Adresse:		
Code postal:	Ville:	
Téléphone domicile:	portable :	
Profession:		
Courriel:		

Le demandeur sus nommé s'engage à accepter et respecter les conditions des statuts et règlement intérieur de l'association des Arquebusiers des Isles de Marennes et certifie que son casier judiciaire est vierge de tout acte pouvant porter préjudice à ladite association

Fait le: \_\_\_\_\_ signature précédée de la mention: **lu et approuvé**

Disciplines pratiquées:

Armes anciennes :

tir de loisir :

TAR :

TSV :

Demande agréée par le Comité Directeur:

**OUI    NON**

### PIECES A FOURNIR

- Licence en cours de validité
- Photo d'identité
- Règlement de 170€ : 150€ de carte + 20€ de badge électronique (caution)

Adresse courrier : Arquebusiers des Isles de Marennes – club de tir Carrières de l'Enfer–17600 SaintSornin  
Téléphone:0755628556–Courriel [arquebusiers17600@gmail.com](mailto:arquebusiers17600@gmail.com) – : [www.arquebusiers-isles-marennes17.fr](http://www.arquebusiers-isles-marennes17.fr)



## ARQUEBUSIERS DES ÎLES DE MARENNES



### ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Je soussigné:

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Déclare avoir pris connaissance de la réglementation des A.I.M, et autorisé par la présente l'Association « LES ARQUEBUSIERS DES ÎLES DE MARENNE » d'utiliser mon image pour les besoins de communication.

(*Statuts-Règlement Intérieur-horaires d'ouverture – planning d'occupation du stand-visiteur-etc ...*)

Ces documents peuvent être consultés sur le site: <http://www.armebusiers-isles-marennes17.fr>

*Les Statuts et le règlement Intérieur sont également affichés au tableau info du pas de tir du 50 mètres*

Tout non respect d'une (ou des) présentes directives engage l'entièvre responsabilité de chaque contrevenant et s'expose à toutes les sanctions administratives et pénales pouvant en découler

Le: \_\_\_\_\_

signature: \_\_\_\_\_